

PÉTITION



DIALOGUE SOCIAL

La DGFIP veut vous baïllonner !

Pour la CGT Finances Publiques, le dialogue social doit permettre, dans un cadre normalement défini avec les organisations syndicales, de représenter et défendre tous les agents de la DGFIP et les missions qui lui sont dévolues.

Aujourd'hui le directeur général a entamé une véritable entreprise de démolition de ce cadre, organisant la fin de ce que nous avons gagné à la DGFIP et appliqué, par et pour tous, depuis longtemps ! Pour lui, il s'agit bien de ne permettre aux représentant.e.s des personnels que d'accepter sa politique dévastatrice ...

Après le scrutin des élections professionnelles de 2014, auquel vous avez montré votre attachement par une forte participation, la DGFIP balaie d'un revers de main, en cours de mandat, les modalités de fonctionnement de toutes les instances représentatives. Elle baffoue ainsi chaque vote exprimé.

La direction générale veut de façon totalement unilatérale et brutale, retirer à vos représentants et vos élus les moyens d'assurer ce rôle de représentation et de défense auxquels vous êtes nombreux, syndiqués ou non, à faire appel.

Elle décide de diminuer de façon drastique le temps consacré en CAP Nationale à la préparation des dossiers... Pour la DG, un seul objectif : ne plus perdre de temps à écouter les élus défendre les droits des agents ! La même logique, s'appliquera pour les élus des CAP Locales, des CTL mais aussi des CDAS et des CHSCT alors même que les dossiers de souffrance au travail ne cessent d'augmenter.

Avec cette dégradation délibérée du dialogue social, ce sont dès demain (janvier 2017), d'énormes difficultés, voire l'impossibilité, pour vos représentants à défendre vos droits à mutation, à avancement, à recours contre l'évaluation, et plus généralement vos conditions de vie au travail et les missions.

A travers cette attaque sans précédent, c'est aux agents, à leurs droits et aux missions que le Directeur général s'en prend aujourd'hui !

Si demain, les organisations syndicales sont réduites au silence, c'est vous qui serez réduits au silence ! Car à travers vos représentants c'est bien vous, vos règles de gestion, vos droits et garanties, que visent la direction!

La CGT Finances Publiques, attachée au respect de la démocratie, du droit syndical et des représentants et élus des personnels, tout comme à la défense individuelle des agents dans un cadre collectif, condamne sans appel les propositions du Directeur général et exige leur retrait.



Demain il sera trop tard !

- le maintien des droits existants pour le fonctionnement des CAP, CT, CHS ;
- et des moyens aux élu.e.s et représentant.e.s des personnels pour accomplir leur mandat et assurer la défense de vos droits.

Pétition à renvoyer : CGT Finances Publiques case 450 • 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex • Fax : 01.48.70.71.63